

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 96 rendant 'exécutoire la délibération n° 149/6eL du 14 janvier 1965 de l'Assemblée territoriale portant approbation du budget annexe du Port de Djibouti pour l'exercice 1965.

n° 96

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 janvier 1965

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1965

Date du numéro
31 janvier 1965

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire, à compter du 1^{er} janvier 1965, la délibération n° 149/6-L du 14 janvier 1965 de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis portant adoption du budget annexe du Port de commerce de Djibouti pour l'exercice 1965.